



FFvolley

COMMISSION CENTRALE DE BEACH
COMPETITIONS INDIVIDUELLES
PROCES-VERBAL N°1 DU 26 JANVIER 2019

SAISON 2018/2019

Présents :

Karim LEVY, Président
Zoé CAZALET, Camille CLAVREUL, Vincent ROCHE, Philippe SAGNARD

Assiste :

Patrice MARQUET (Directeur des Evénements FFvolley)

Ordre du jour :

- Présentation rôles et missions des commissaires
- Fonctionnement de la CCB
- Règlement particulier des épreuves du CFBVS
- Calendrier des compétitions 2019
- Divers

Ouverture de la réunion à 10h30.

Karim LEVY accueille les participants, les remercie d'avoir accepté d'être membres de la nouvelle commission centrale et rappelle le contexte.

Rôles et missions

Après un bilan général de la pratique et des organisations présenté par Patrice MARQUET, Karim LEVY présente les principales missions qui attendent les commissaires :

- Suivi réglementaire et sportif des tournois du Championnat de France de Beach Volley Série 1
- Amélioration qualitative et accompagnement des tournois de Série 2 et 3
- Réflexions sur les évolutions possibles dès la saison suivante mais aussi en termes de perspectives pour la prochaine olympiade
- Relations avec les autres commissions
- Relations avec les ligues

Il invite chacun des membres à réfléchir aux différentes thématiques que chacun aimerait suivre en particulier.

Adopté par le Conseil d'Administration du 23/02/2019
Date de diffusion : 31/01/2019 (AA) puis 07/03/2019 (VD)
Auteur : Karim LEVY

Fonctionnement de la CCB

L'organisation politique et fonctionnelle de la FFvolley est rappelée par Karim LEVY.

Il est demandé le nécessaire besoin de confidentialité des échanges des membres entre eux et le principe de solidarité des décisions.

Les dispositions et propositions détaillées dans les PV de la commission doivent être validées par le Bureau Exécutif et ensuite le Conseil d'Administration de la FFvolley.

L'usage de la visio-conférence sera privilégié aux réunions physiques dans la mesure du possible.

Règlement particulier des épreuves du CFBVS

Le projet de Réglementation Particulière des Epreuves du Championnat de France de Beach Volley Séries fait l'objet d'une lecture partagée.

Les modifications sont validées par la majorité des membres et le projet sera proposé pour adoption au prochain BE.

Celles-ci concernent en particulier :

- La priorité d'inscription chronologique pour les tournois de Séries 3
- Vu la palette de licences possibles à la FFvolley, l'interdiction pour tout non licencié de prendre part à un tournoi de Série 3
- Le processus de demande de Wild Card
- Le mixte

La lecture partagée entraîna des discussions sur différentes thématiques comme le suivi des organisations de Série 2 et 3, les relations avec les Ligues Régionales et les Comités Départementaux quant à la vérification des licences des joueurs engagés sur les tournois, le processus de validation des classements et le système d'attribution des points.

La problématique des carences fonctionnelles du BVS fut maintes fois relevée et est considérée comme un frein important au développement quantitatif et qualitatif des tournois.

Calendrier des compétitions 2019

Les différentes candidatures d'organisations de tournois de Série 1 sont présentées par Patrice MARQUET.

Il y aura 5 dates qui accueilleront le format d'animation « Tournée des Sables » :

- Nantes, Orléans, Le Touquet, Saint-Quay et Anglet

Les autres tournois (hors Tournée Des Sables) :

- Montbéliard, Dijon, Saintes, Torcy, l'île de Ré

Les membres de la CCB se réjouissent du nombre croissant d'organisations dans les trois niveaux d'organisations, mais regrettent l'absence de candidat pour le tournoi de la catégorie décernant le titre.

Comme le règlement le permet, il est préconisé de s'appuyer sur un tournoi de Série 1 pour décerner le titre national.

Anglet ayant servi de tournoi support la dernière saison, il est proposé de s'appuyer sur le tournoi du Touquet pour décerner le titre national.

Son placement aux deux tiers de la saison et la perspective d'organiser un évènement de type « Master » à la fin de l'automne ne devrait pas porter préjudice aux tournois suivants (St Quay et Anglet).

Reste qu'en termes d'appellation, les membres de la CCB proposent de ne pas utiliser le terme de Finales qui porte à confusion, mais de :

- Soit renommer le championnat « France Beach Volley Séries » et garder l'appellation « Championnat de France » pour le tournoi qui décerne le titre
- Soit de trouver une appellation particulière autre pour ce tournoi, qui n'invite pas à penser que c'est le dernier tournoi de Série 1 de la saison

Les autres propositions d'organisations de tournois sont acceptées. Il est rappelé la nécessité pour les organisateurs de respecter les formules sportives proposées dans le RPE, toute demande particulière, si elle est acceptée, sera à la charge de l'organisateur.

Questions diverses

- Dans les prochains jours, il sera défini la répartition des dossiers traités entre les membres de la CCB
- Il a été aussi discuté et souligné l'importance de travailler en transversalité avec les différentes commissions et/ou secteurs pour une meilleure prise en compte globale
- De la même manière, il a été marqué l'importance de travailler avec les différentes ligues avec ou sans référent Beach Volley.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Karim LEVY remercie l'ensemble des participants et clôt la réunion.

Fin de la commission à 18h20.

Le Président de la CCB
Karim LEVY

Secrétaire de Séance
Philippe SAGNARD